



## Temps partiel et congés payés.

Par **Didine123**, le 11/04/2017 à 10:26

Bonjour, je travaille 1 vendredi toutes les semaines, j'ai le droit de poser 7 jours de congés, je voudrais prendre mes congés du jeudi 13 juillet 2017 (vendredi 14 juillet étant férié) et reprendre le travail le vendredi 4 août 2017, combien de jours de congés me seront décomptés ? . Merci de votre réponse cordialement.

Par **Lag0**, le 11/04/2017 à 13:26

[citation] je travaille 1 vendredi toutes les semaines, j'ai le droit de poser 7 jours de congés[/citation]

Bonjour,

Non, vous avez, comme tout le monde, droit à 5 semaines de congé soit 30 jours ouvrables et non 7.

Temps partiel ou temps plein, cela n'y change rien.

Du 13 juillet au 3 août, il vous sera décompté 18 jours ouvrables.